L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 20 JUILLET

LA REVUE DES PRIX-COURANTS. — Nos estimables confrères du *Prix-Courant*, MM. Louis J. Bright & Co., annoncent qu'ils publieront lundi, 1er septembre, leur revue annuelle du commerce de la Nouvelle-Orléans. L'impression de leurs circulaires sera l'objet de soins tout particuliers et nos confrères prient les maisons de commerce de leur adresser à l'avance leurs commandes pour le journal et les circulaires. Les compilations et les statistiques du *Prix-Courant* ont une réputation de correction et d'exactitude trop bien établie en Europe et en Amérique pour que nous ayons besoin d'en faire l'éloge, et nous nous contenterons d'appeler l'attention du commerce sur l'annonce de MM. L. J. Bright & Co.

ATLAS INSURANCE COMPANY.—On trouvera plus loin l'état des situations que, conformément à sa charte, cette jeune puissante compagnie d'assurance publie aujourd'hui. Bien que nous n'ayons pas eu le temps de nous en jeter le détail de ses opérations, nous pouvons dire que sa situation est excellente puisque à l'actif nous trouvons une somme de $318,635 et au passif $1,438 seulement, en négligeant les fractions. Ce compte-rendu a été présenté sous serment devant M. J. G. Eustis, notaire public, par M. Wm H. Stevenson, président de la Compagnie et M. D. E. Taylor secrétaire. On verra dans la notice publiée autre part la liste nominale des directeurs de la Compagnie d'Assurance l'Atlas. Ils sont à peu près tous de la Nile-Orléans et connus par leur honorabilité. Avec de tels noms la Compagnie ne peut que prospérer. Ses bureaux sont rue du Canal 152.

VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.— M. F. A. Gonzales, importateur de cigares de la Havane, au coin des rues Camp et Commune, vient de retirer de la Douane une immense consignation de cigares de la Havane portant les meilleures marques et provenant des meilleures fabriques. On trouvera plus loin une annonce mentionnant les divers articles qui composent cette consignation que nous recommandons aux amateurs et à tous les vrais connisseurs du tabac de la Havane. M. Gonzales nous prie de dire que ces excellents cigares seront vendus au détail au prix de la vente en gros, à l'adresse ci-dessus et aussi rue Carondelet, No. 2, près de la rue du Canal.

AU DESSOUS DU PRIX COUTANT. — Les dames sont prévenues que la maison Théo. Danziger & Son, rue du Canal 203, entre les rues Remparts et Bourgogne, vendra au prix coutant et même au dessous le reste de son stock de marchandises, qui sont fort belles et nous les recommandons aux personnes qui ont à faire des emplettes.

LOUISIANA COCK PIT. — Le public est prévenu que ce fameux Cock Pit sera ouvert aujourd'hui 20 juillet.

GRANDE CONFISERIE. — Une des plus grandes maisons de confiserie du Sud est celle de MM. Norman & Reiss, rue Vieille-Levée 121 et 123, où l'on fabrique constamment du Candi en gros et toute espèce de Candis à la crème et de Candis-nougats, Candis de toute forme, des chocolats, des bonbons fins et tout ce qui se rattache au commerce de confiserie. La même maison confectionne des gâteaux de tout genre sur commande et importe des articles étrangers, des fleurs, des poches de fantaisie, qu'elle vend au plus bas prix du marché. Il y a encore dans le même établissement une fabrique de Sirops provenant des fruits les plus recherchés et les plus exquis. Ces Sirops ont une grande réputation et la méritent. Les Macarons de MM. Norman & Reiss sont aussi fort estimés.

PROPOSITION AVANTAGEUSE. — M. Michel Lion, rue Vieille-Levée, 197 et 199, en face du Marché français, voulant commencer le commerce de détail, vient de décider à écouler à tout prix son grand stock de vêtements, de linge fait, de chapeaux, malles, valises, etc. Le tout devant être vendu dans 90 jours, à partir du 5 juillet, nombre d'articles seront cédés à 25 et 50 pour cent au-dessous du prix coûtant. M. Lion annonce qu'il s'agit d'une liquidation positive et qu'il met en vente à la fois ses comptoirs, ses vitrières, ses installations pour gaz, ses machines à coudre et tout son établissement tel qu'il se comporte. Le stock d'habits de M. Lion est, comme on le sait, fort riche, et nous engageons les acheteurs à profiter de cette occasion de bon marché.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

LA NAVIGATION DE LA RIVIÈRE DU YELLOWSTONE.

Le Yellowstone prend sa source dans le lac du même nom, situé dans les montagnes, entre la rivière du Big-Horn et le Haut-Missouri. Ce qui le caractérise surtout c'est la présence d'îles nombreuses et les courbes rapides qu'il décrit jusqu'au pied des collines. De Clark's Fork à l'embouchure du Big Horn, c'est un cours d'eau dont la vitesse atteint trois ou quatre milles à l'heure et la largeur environ cinq ou six cents perds. En aval de ce point, jusqu'au Powder River, il prend une certaine ressemblance avec le Missouri et acquiert un volume plus considérable. Il n'a pas moins, alors, de 900 yards d'un bord à l'autre. Le Yellowstone n'offre pas de chutes difficiles à traverser, et, quant aux bancs de sable qu'on y trouve, on pourrait les faire disparaître à peu de frais.

D'après les rapports de l'expédition commandée par le capitaine Reynold, et envoyée pour en faire l'exploration, il y a quelques années, on n'a pas à craindre de crues excessives et subites. La rivière serait navigable du milieu de mai à septembre. A des hauteurs tirant trois pieds d'eau, jusqu'à l'endroit où elles sont des montagnes. Des mines exploitables qui se rencontrent plusieurs centaines de milles, la déclarent plus accessible et moins dangereuse que le Missouri. Le cours du Yellowstone a, en tout, cinq cent cinquante milles de long, et si nos renseignements sont exacts, nous pouvons nous attendre à en voir bientôt trois cent cinquante milles allonger par les Messagers du grand commerce de l'Ouest.

Le chemin de fer du Northern Pacific qui traverse la rivière et qui envoie des lignes tributaires vers le Sud jusqu'à Cheyenne et Yankton, aidera beaucoup à développer et à peupler le bassin du Yellowstone et les nombreuses vallées avoisinantes. Grâce à cette grande voie ferrée, les richesses nouvelles de cette région si merveilleuse naturelles, restes de commotions volcaniques dont elle a été le théâtre, deviendront abordables au pionnier et au touriste. Le National Yellowstone Park, ce grand bois national dont l'immense étendue renferme les plus belles et les plus grandioses vues du monde, et dont le climat est sans égal, attirera, on ne saurait en douter, les voyageurs de tous les coins du globe.

(*New-York Herald*)

— Le conseiller Lamouroux, que l'on avait pris le parti d'oublier depuis longtemps, vient de se réveiller. Tant pis pour lui. De toutes parts, on nous accable de questions indiscrètes sur son compte. Exemple :

"Comment se fait-il que, malgré la présence de l'étranger qui occupe encore notre territoire, au lendemain d'une terrible insurrection dont la répression n'est pas encore terminée, et sous le coup d'un état de siège qui pèse encore sur Paris" (*style du conseiller*), le pharmacien-conseiller Lamouroux trouve intique de la grande cité de se donner la moindre fête?

Le radical conseiller oublie qu'on l'a vu l'hiver dernier, dans une maison bonapartiste chez M. et madame F...., dans un bal costumé.

La France n'en était pas moins à cette époque sous la botte de l'étranger, et la grande cité était encore toute confondue des violences de la Commune. Il est vrai que, pour la circonstance, M. Lamouroux s'était déguisé en Turc.

Autre question.

Celle-ci s'adresse spécialement au pharmacien.

M. le conseiller-pharmacien donne-t-il son fameux sirop pour rien au peuple, à ce peuple dont il déplore la misère, et qui l'a extirpé de l'arrondissement pour lui fournir l'occasion d'être désagréable au nouveau qui sera bientôt l'hôte de la France?

— Mademoiselle Lili place à chandes larmes. Qu'a donc mademoiselle Lili? Elle confesse avoir reçu d'une de ses compagnes une claque!

— Il fallait le lui rendre. — dit la maman.

— Ah! je la lui avait rendue *avant!* répondu-t-elle. — Je ne pouvais pas faire autrement.

Cet se passe dans une imprimerie:

UN TYPOGRAPHE, *lisant sa copie*. — L'Alsace de noble Sarbourg est prendit hier dans les salons de la marquise de C.... qui....

UN APPRENTI. — Qu'est-ce que c'est que ça, le marquise de C....?

LE TYPOGRAPHE, *désespérément*. — Oh passez-la dans les entrées!

LES VINS DE LA VALLÉE DE L'OHIO.

Tandis que les vins de la Californie sont définitivement et irrévocablement sur les principaux marchés des États-Unis, depuis plusieurs années, une chose qui est moins remarquable, c'est que la vallée de l'Ohio, à l'exception de quelques marques inconnues, commence à peine à être connue de nom. Cela tient à ce que la production de cette vallée, quoique d'une très considérable importance, ne trouve les besoins de la consommation locale, et de quelques marchés voisins où la réclame n'est pas nécessaire.

Les vignobles les plus importants par leur étendue comme pour la qualité de leurs produits sont dans deux localités, savoir: le Scoeling et le Parkersburg dans la West Virginia, et de Cincinnati dans l'État d'Ohio. Cette dernière localité, dont la production annuelle atteint plusieurs millions de gallons, est réellement le berceau de la viticulture à l'Ouest des Monts Alleghany. Il y a déjà près de quarante ans que l'un des fondateurs et plus riches propriétaires de Cincinnati, M. Nicholas Longworth, fit des plantures expérimentales avec le Catawba, variété supposée du *Pay grape*, originaire de la Caroline du Nord. Pendant bien des années, ce raisin, cultivé tant par M. Longworth que par ses voisins et par des fermiers, sur les coteaux calcaires qui enforment Cincinnati, donna des récoltes de 3 à 400 gallons par acre, et la question de succès semblait à jamais résolue, lorsqu'il y a dix-neuf ans, le *rot*, spécifiquement nommé moisissure de la grappe se naturalisa dans le pays, et depuis lors réduisit la récolte du Catawba en moyenne de moitié. Après avoir expérimenté pendant quelque temps avec des vignes de France et d'Allemagne, sans aucun succès, l'infatigable M. Longworth introduisit successivement les espèces natives connues sous les noms de Herbemont, Concord, Clinton, Norton's Virginia Seedling et Ives' Seedling, dont les deux dernières seules, avec le Catawba, donnent des produits généralement recherchés dans le commerce. Le Catawba est un raisin rouge violacé très clair, aux joues brillamment dorées, et malgré sa peau un peu ferme, très estimé pour la table; le vin qu'il donne est d'une leur d'or, plus ou moins rosé, un peu plus acide que le Sauterne, et d'un goût de terroir tout à fait particulier, mais franc, très agréable et impossible à imiter. A l'âge de deux ou trois ans, ce vin est généralement à son apogée; passé cette période, il perd en bouquet ce qu'il gagne en moëlleux.

Le Nortons' Virginia donne un vin rouge foncé très coré et chargé en couleur, qui ne devrait être employé comme vin de table qu'à l'âge de deux ans après plusieurs soutirages. Ainsi traité, ce vin ressemble beaucoup à un mélange de Médoc et de St.-Julien, et ne manque ni de finesse ni de bouquet. L'Ives Seedling fournit un vin semblable en apparence, mais d'une qualité supérieure et d'un arôme de violette exquis. C'est presque un vin de dessert qui, traité avec jugement, s'améliore avec l'âge et se conserve indéfiniment. Quelques connisseurs l'ont comparé sous divers rapports à la Côte Rôtie. Le Concord, le Clinton et autres espèces de raisin noir cultivées dans la vallée de l'Ohio ne donnent qu'un vin léger et trop peu durable pour devenir un objet de commerce. Par contre, les vins blancs Muscat, Delaware, Rebecca, de culture plus récente, promettent beaucoup mieux, et les échantillons de cette la dernière grande Exposition de Cincinnati ont remporté plusieurs prix et autres honorables distinctions.

Le prix du Catawba sur les lieux de production varie de $1 à 1 25 par gallon, et celui de Norton's et Ives' Seedling de $1 50 à $1 75 par gallon.

Les vins mousseux, imitation Champagne, fabriqués avec le Catawba, sont déjà trop favorablement connus pour être mentionnés plus particulièrement, mais seront, dit-on, dépassés par les Delaware mousseux que l'on prépare pour l'Exposition de l'automne prochain.

☞ De tous les amers qui se débitent dans le monde nous n'en connaissons pas de meilleurs, c'est-à-dire de plus bienfaisants, que les HOME STOMACH BITTERS qui ont obtenu dans ces derniers temps un succès si considérable. Ils possèdent des vertus médicales dont l'effet a été parfaitement reconnu et constaté, et quant à leur composition ont peut la soumettre à l'examen de qui que ce soit et nous pouvons dire avec assurance que l'analyse la plus sévère n'y trouvera aucune combinaison qui ne soit approuvée par les médecins les plus savants et les plus habiles.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

LA TAILLE DU DIAMANT EN FRANCE

La France a déjà tant de monopoles dans les différentes branches de l'industrie de luxe qu'il semble vraiment incroyable qu'une seule lui soit restée étrangère, celle de la taille du diamant.

L'histoire de ce métier, si délicat qu'il touche presque à l'art, nous apprend, en effet, qu'après les essais primitifs et imparfaits des Romains et des Indiens qui avaient taillé le diamant à des époques fort reculées, ce fut Louis de Berquem qui inaugura en 1475, à Bruges, sa ville natale, la taille mathématique du diamant. Les élèves qu'il forma passèrent à Anvers, à Amsterdam et à Paris.

Malgré la protection du cardinal Mazarin, l'art diamantaire se perdit bientôt en France. Les Hollandais, grâce à leurs relations maritimes avec les Indes, s'emparèrent peu à peu du monopole exclusif de la taille, et Amsterdam devint alors la seule ville où cette sorte de commerce fut une véritable industrie. Il y eut bien à Paris, depuis une vingtaine d'années, quelques tentatives de rénovation faites par des ouvriers français mais tous employaient des ouvriers hollandais: ce n'était donc point là une industrie nationale, et il semblait que la réintégration de la taille du diamant en France fût devenue impossible.

Cette leçon dans notre industrie est enfin comblée, et c'est à notre compatriote M. Charles Roulina que nous devons une tentative qui, nous l'espérons, sera couronnée de succès. Les doutes qui subsistaient dans notre esprit à cet égard ont immédiatement disparu après quelques intéressantes visites que nous avons faites à la tailerie de M. Roulina. Fondée depuis quelques mois à peine à Paris, elle donne déjà, au point de vue de l'art diamantaire, les résultats les plus sérieux.

Mais nous devons, avant tout, rendre pleine justice aux efforts déjà tentés en France pour aboutir à ce grand résultat, qu'on pourrait appeler, à la rigueur, la naturalisation dans notre pays d'une industrie exclusivement hollandaise.

A ce sujet, nous lisons dans le livre précieux de M. Barbot, sur la tailleria, que, déjà en 1852, M. Philippe comptait faire de la taille du diamant une industrie française. C'est lui qui forma un jeune apprenti, que tous ont pu voir à l'Exposition universelle de 1855, dépourvu de la machine à tailler inventée par M. Philippe.

Ce jeune apprenti était M. Charles Roulina, appelé de connaître ses connaissances et sa fortune à doter son pays d'une industrie nouvelle. Il peut être regardé comme la véritable fondateur de l'art diamantaire en France. En présence du but élevé d'une pareille tentative, du peu de résultats immédiats qu'elle comporte, plus d'un homme de grande sacrifices qu'elle coûte, tous seront d'accord pour applaudir à l'initiative de son auteur.

Paris, le grand marché de la bijouterie de luxe, ne sera plus réduit à faire tailler ses diamants à Amsterdam: les millions que notre pays envoie ainsi à l'étranger resteront, nous l'espérons, dans un temps peu éloigné, dans la France qui, avec l'habileté inimitable et incontestée qu'elle apporte dans toutes les branches de l'industrie qui touchent aux arts, arrivera à son tour au monopole du fini et du goût dans l'art diamantaire.

Dans le magnifique établissement que M. Roulina vient de créer, il occupe déjà une quarantaine d'apprentis, tous Français, et ce nombre sera bientôt porté à 100.

Les résultats obtenus par les apprentis, après six mois à peine de travail, sont véritablement étonnants; ces jeunes ouvriers prennent goût à cette nouvelle profession, et les progrès viendront d'eux-mêmes, grâce à l'assiduité générale.

Un point important à noter, c'est qu'à l'inverse de ce qui se passe en Hollande, où les apprentis versent une somme de 2000 florins (environ 4000 fr.) pour les quatre années d'apprentissage, M. Roulina paie ses apprentis, et dès leur entrée chez lui, ils sont à même de subvenir à leur existence.

Jeunes gens et jeunes filles ont été indifféremment admis, et nous ne pouvons qu'approuver l'heureuse idée d'ouvrir ces ateliers aux femmes, aussi aptes, personne nous, que les hommes à ce genre travail exigent tant de tact, de délicatesse, de sûreté de main et de coup-d'œil. Voilà une carrière qui s'ouvre à bien des jeunes filles de familles bourgeoises, qui offre toutes les garanties possibles pour leur avenir et pour leur honorabilité.

Nous devons dire, en finissant, que M. Roulina s'est inspiré de toutes les améliorations philanthropique, réalisées jusqu'à ce jour. Un grand nombre de ses apprentis, dont les familles sont éloignées, sont devenus, pour ainsi dire, les pensionnaires de leur patron, qui, en leur ménageant dans son établissement des réfectoires et des dortoirs, a voulu leur procurer une existence confortable, loin des entraînements pernicieux de la vie extérieure.

Voilà donc une véritable pépinière de diamantaires français, qui, dans quelques années, deviendront des ouvriers expérimentés, formeront d'autres ouvriers à leur tour et établiront d'une manière définitive la taille du diamant en France.

Quelle est au juste la couleur de M. D..... demandait hier un étranger à M. R....

— Mon Dieu, si celui-ci, je crois qu'il est *radical* de nuance, mais sûrement il est *conservateur*..... de ce peau.

Dans une nouvelle édition de Piron, un commentateur lui attribue la paternité de cette jolie anecdote, quoique déjà connue, mais bonne à rappeler.

Un prédicateur de village qui savait quel était le vice dominant chez ses ouailles; leur disait du haut de la chaire:

— Le royaume du ciel, mes frères, ne consiste pas dans le boire et dans le manger.

— Ma foi, mamman à l'oreille de son voisin en parlemen à fhon rubbonds, monsieur le curé a peut-être bien raison; mais à la place du bon Dieu, je mettrais toujours la bouteille sur la table; boirait qui voudrait!

LE PALAIS DE L'EXPOSITION A VIENNE.

On lit dans le *Journal Officiel*:

"La préoccupation principale des visiteurs de l'Exposition de Vienne en Autriche est l'Exposition française, et le fait que, dans tous les journaux, on ne parle que de nos produits, nous en fait un devoir. Nous avons à être sûrs que nos produits seront dignes de nos prédécesseurs. Ensuite en lutte avec une nouvelle puissance complètement remise de ses malheurs, et dont la production est plus grande que celle de 1867; il y a plus d'espaces vides, plus de distances entre les diverses constructions, voilà tout. Il nous semble même que cet état de choses nuit un peu à l'animation si utile dans ces fêtes internationales; les visiteurs, épars sur cette immense surface semblent rares, et il y a presque la solitude, là où il faudrait la foule.

"Notre division des groupes d'industries disposée dans les circonférences d'un cercle dont chaque pays occupait un rayon n'a pas été adoptée. Cette combinaison si admirablement simple avait un défaut pour l'œil: elle supprimait la perspective; la courbure du cercle ne laissait voir qu'à quelques pas devant soi. Cette fuite la perspective ne laisse rien à désirer, mais elle a peut-être un peu de monotonie dans l'ensemble de la perspective. Il faudrait, pour y remédier, quelque chose de plus varié, et de plus rapproché de l'ordonnance de Versailles.

"Le bâtiment principal se compose d'une immense rotonde, flanquée de deux galeries non moins vastes. Une fontaine semblable à celles qui décorent la place de la Concorde à Paris, orne le centre de la rotonde; de toutes parts, se groupent des vitrines cubiques, encadrées d'ébène, de chêne, de palissandre, et de colonnes de pierre; quelques marches circulaires, disposées autour de la rotonde comme les gradins d'un cirque, montent à un large trottoir qu'entourent des cadres, des bibelots allemands, français ou américains, dessinés par des nègres et de jeunes femmes en toilettes vives. De deux galeries latérales partent à droite et à gauche des dents d'un peigne, d'autres galeries, moins larges et plus courtes. Chaque pays occupe une ou plusieurs de ces galeries.

"En sortant de la rotonde pour entrer dans la galerie de l'Est, on rencontre d'abord l'Allemagne, la France occupe six galeries transversales et un tiers de l'allée centrale. La plupart des produits de la galerie de l'Ouest est remplie par l'exposition autrichienne et hongroise. C'est dans cette partie du palais que sont exposées les spécialités de la Turquie, de l'Afrique, de l'Égypte, de la Perse, de la Roumanie, du Japon, de Siam, de la Chine.

"Au dehors, des brasseries, des restaurants, des maisons suisses, des chalets, des minarets, des cafés, des bazars turcs, des temples égyptiens, des palais, des maisons japonaises, des chaumières norvégiennes et toute une population cosmopolite.

"Les bâtiments de tous ces pays sont réunis dans un bâtiment spécial; il en est de même pour les machines, les instruments aratoires et la carosserie.

"Dans nos comptes-rendus, nous nous conformerons aux divisions adoptées par la commission; nous nous occuperons d'abord de l'exposition spéciale de cette nation, puis nous reviendrons aux branches d'industries réunies en un groupe commun."

On écrit de Vienne le 20 juin:

L'Exposition française est maintenant dans tout son éclat, quoiqu'elle ait encore besoin de quelques raccords. Lyon qui, par appréhension, dit-on, de la contrefaçon, avait voulu attendre le commencement des opérations du jury, vient de se révéler. C'est magnifique au delà de toute expression. Les bronzes, la céramique, l'orfèvrerie, la bijouterie, l'article Paris, l'ameublement, les fleurs artificielles, tout brille, tout est maintenant à portée au complet; tout brille, tout est beau, et nulle part on n'aperçoit un signe de défaillance. L'industrie française est robuste, et les malheurs publics n'ont pas eu sur elle sans même l'effleurer. Cela ne veut pas dire que, dans certaines branches, elle ne soit menacée par la concurrence étrangère; mais ce n'est pas parce qu'elle a faibli, c'est parce que l'étranger a travaillé. Encore est-ce souvent du travail français qu'on admire dans les vitrines étrangères. Il est incontestable que de la porcelaine et de la faïence anglaise, dont les progrès sont d'ailleurs tout à fait remarquables.

L'installation des beaux-arts touche également à son terme. Il ne manque plus dans la section française que quelques cadres latéraux, car on a en l'excellente idée de reproduire dans les galeries de peinture la disposition des musées de Dresde et de Munich, où les grandes salles sont bordées de galeries plus basses et plus étroites, uniquement consacrées aux tableaux de chevalet, qui ne peuvent être vus que dans ces conditions. Ce sont bien décidément les Delacroix et les Troyon qui font le principal honneur de cette exposition. Les autres nations n'ont rien de comparable ni d'approchant, tandis que sur bien d'autres tableaux, la marque nationale est moins visible. Dans le salon carré, où l'on a réuni les plus grandes machines de diverses écoles, il faudrait un œil bien exercé, un goût bien sûr et bien instruit pour distinguer à première vue sans catalogue, la nationalité de tous les artistes.

Il faut donner un bon point aux Allemands pour avoir été extrêmement sobres de tableaux, se rapportant à la dernière guerre. Je ne sais s'ils se sont abstenus par discrétion ou si leurs artistes ont peu goût aux batailles. Toujours est-qu'on peut traverser leur galerie sans être trop assailli de douloureux souvenirs. Aucune grande machine, un ou deux épisodes de guerre, autant de portraits de l'empereur Guillaume et de Fritz, de M. de Moltke et de Bismark, et c'est tout, je crois, dans une exposition qui tient autant de place que l'exposition française et où, d'ailleurs, les bons tableaux ne manquent pas. Les Italiens n'ont pas eu la même discrétion envers l'Autriche.

Il lui ont expédié, parmi leurs innombrables statues, une allégorie de l'Italie délivrée, représentée par une femme qui brandit des chaînes brisées et qui, d'après la légende du socle, crie: Kaiserlà! et la copie d'une grandissime et significative figure du monument de M. de Cavour à Turin. Les Autrichiens, très philocopies, et fort amis de leurs ennemis irréconciliables, n'ont pas sourcillé: ils ont mis ou laissé mettre l'Italie délivrée en pleine rotonde, c'est-à-dire sur le passage nécessaire à tout le monde, et l'autre figure y fait en évidence encore, en plein air, dans le vestibule du pavillon des amateurs. C'est un grand sujet de réflexion, un grand témoignage des changements de l'Europe, de voir de telles statues en ce lieu. Il me semble, néanmoins, que les Italiens eussent montré un meilleur goût en n'envoyant pas ces statues. L'empereur François-Joseph ne peut pas ne pas les avoir vues, et, quelque réigné qu'il puisse être, elles ne sauraient lui rappeler d'heureux souvenirs.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

LES PETITS PAPIERS DU DR ALIBERT.— M. Philibert Ambroise, rédacteur du "Courrier de Paris" de l'*Illustration* par une anecdote qu'avait contumé, dit-il, de répéter un médecin célèbre, le docteur Alibert:

J'ai découvert, disait-il, un nouveau système de médecine, et je m'en trouve fort bien. Tous les matins, avant de sortir du chez moi, j'écris mes ordonnances d'ordonnances au tant de petits morceaux de papier. Je les place tous dans un petit sac que je mets dans ma poche, et je fais mes visites. Je présente mon sac à chacun de mes malades, qui tire au hasard une ordonnance et la sait. Avant je tuais un malade sur dix; depuis que j'ai adopté ce système je n'en tue plus qu'un sur cent.— Avant-hier, j'ai fait une cure miraculeuse. J'allai voir une chanteuse d'opéra qui souffrait horriblement d'un mal de gorge. Je lui présente mon sac; elle tire un papier qui lui prescrit le remède comique, terreur de M. de Pourceaugnac. A peine eut-elle la qu'elle est saisie d'un accès de fou rire. Elle rit à gorge déployée. Elle rit tant qu'un abcès qu'elle avait dans la gorge se crève, et la voilà guérie. Donnez, après cela, de mes petits papiers!

Qui sait? Ses malades n'étaient peut-être pas les plus mal-partagés.

—Une domestique se présente pour entrer en service chez madame M.....: à toutes les questions qui lui sont posées sur les maîtres qu'elle a eus, elle répond d'une façon évasive.

Mise en demeure de préciser, elle avoue qu'elle a quitté huit places depuis deux ans.

—Huit places en deux ans! mais cela veut dire que vous avez été mise autant de fois à la porte par vos maîtres?

—Oh! non, madame, répond la bonne, mais cela signifie que je n'ai pas encore les maîtres que je voudrais.

—Que vous faut-il donc?

—Oh! continue simplement la cuisinière, je ne cesserai de chercher que lorsque j'aurai trouvé deux vieillards riches qui me considèrent comme leur enfant!

Madame M..... qui de se trouve si assez riche ni assez vieille, s'est empressée de montrer la porte à cette nature altérée d'affection.

—Voici une conversation entendue récemment dans les couloirs de la préfecture de la Seine, entre un garçon de bureau et un contribuable.

Le contribuable.—Je voudrais parler à M.... chef de division.

Le garçon de bureau (la bouche pleine.) —Il n'y est pas.

Le contribuable.—A quelle heure peut-on le voir?

Le garçon (après avoir bu un coup.)—Il y est toujours à cette heure-ci.

Le contribuable (un peu étonné.)—Exprès aujourd'hui, puisque vous me dites qu'il est sorti.

Le garçon (avec condescendance.)—Il est allé au ministère de l'intérieur.

Le contribuable (rassuré.)—Et quand rentrera-t-il?

Le garçon (majestueux et s'appuyant sur le manche de son balai.)—Quand monsieur le chef de division est sorti, il ne rentre pas!

Le contribuable consterné sort sans persister sur parole.

☞ L'humanité et toujours exigeante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du ménage. Bureau de vente 107, rue du Canal.

JARDIN DE MAGNOLIA.

Dimanche, le 20 Juillet 1873.

Grand Concert Gratis et Bal.

RICHARD ROMANE.

Bureaux de la Compagnie d'Assurances du Peuple de la Nile-Orléans. — Nile-Orléans, le 8 juillet 1873. — L'Assemblée annuelle des Intéressés de cette Compagnie aura lieu le LUNDI, 1er septembre, aux bureaux de la Compagnie, No 5 de la rue Pierre.

M. FOUCHE, Président. A. GRANGER, Secrétaire.

National National Bank of New Orleans. — Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1873. — Conformément aux requisitions de la charte, les Actionnaires de la Banque sont invités à se présenter au Bureau de la Banque, pour y recevoir le montant de leurs actions, en vertu de la dernière répartition de profits faite par la Banque, avec intérêts et escompte, jusqu'à ce jour, et pour prendre connaissance du Rapport Trimestriel, pour les opérations de la Banque, pour le quatrième trimestre de l'année 1872.

JOS. MITCHELL, Caissier.

Bureaux de l'Agence du Fret d'Amérique, rue Lafayette et Water, Nouvelle-Orléans, 1 juillet 1873. — Le Conseil d'Administration a déclaré un dividende de 10 pour cent, payable à partir de ce jour, à la Caisse de la Compagnie, rue Lafayette et Water, Nouvelle-Orléans, et à Boston, aux bureaux de la Compagnie, 20 Pierce Building, Copley Square.

Par ordre du Président et du Conseil d'Administration.

E. TIBBS Jr., Secrétaire.

Avis aux Actionnaires.—Compagnie du Chemin de fer de Jefferson, Nouvelle-Orléans, 1 juillet 1873. — Le Conseil d'Administration a déclaré un dividende de 10 pour cent, payable à partir de ce jour, à la Caisse de la Compagnie, rue Lafayette et Water, Nouvelle-Orléans, et à Boston, aux bureaux de la Compagnie, 20 Pierce Building, Copley Square.

Par ordre du Président et du Conseil d'Administration.

E. TIBBS Jr., Secrétaire.

Troisième Rapport Trimestriel DU STATE NATIONAL BANK DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nile-Orléans, mercredi, 30 juin 1873.

(Décisions de profits sous le système mensuel.)

RESSOURCES:

Prêts et escomptes	$1,284,927 31
Bons des États-Unis	300,000 00
Intérêts sur bons	15,498 00
Actions de notre garantie	45,150 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	208,727 49
Dû par d'autres banques et banquiers	198,542 92
Local de la banque et autres propriétés foncières	201,546 32
Meubles et installations	12,895 00
Taxes payées	2,750 00
Dépenses courantes	10,142 71
Chèques sur des banques de la ville	187,141 79
Or	76,400 00
Billets légal tender	101,268 00
	$2,839,148 73

PASSIF.

Capital	$ 300,000 00
Surplus	37,500 00
Dividendes non réclamés	800,000 00
Dividendes non payés	11,735 00
Dépôts individuels	1,700,913 79
Dû à des banques et à des banquiers	289,000 00
Escompte pour trois mois	28,496 54
Change pour trois mois	10,261 40
Intérêt pour trois mois	14,262 11
Profits et pertes pour 6 mois	772 87— 61,292 92
	$3,839,148 73

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

(Payable à dater du lundi, 21 juillet 1873.)

Les actionnaires, trois et un quart pour cent pour trois mois; les déposants, trois quarts d'un pour cent pour trois mois.

N. B.—A l'avenir, les dividendes seront déclarés semi-annuellement, 1er juillet et 1er janvier.

SAMUEL H. KENNEDY, Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. 1 jul—1m

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux requisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1873.

Sur risques d'incendie	$98,888 39
" de rivières	3,600 70
" de mer	24,888 63
Total des primes	$127,377 72
Plus risques non expirés pour 1872	39,671 67
	$167,049 39
Moins, primes terminées	70,450 39
Montant net des primes reçues	$97,599 00
Pertes payées dans le même période.	
Sur risques d'incendie	$ 1,652 54
" de rivières	300 00
" de mer	28,280 12
Réduction (rebate)	4,347 80
Réassurances	475 00
Dépenses, taxes, etc., intérêt	4,595 67
Réservé pour les risques non expirés de 72	8,328 80 $38,809 93
Bénéfice net	$11,490 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets par actions	$200,000 00
Primes en voie de recouvrement	6,380 00
Actions de banques et autres actions	10,000 00
Billets garantis par hypothèques	15,777 78
Billets garantis	25,177 78
Ameublement et installations de bureau	2,194 15
En caisse	19,055 66
Total de l'actif	$278,575 78

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

PARAISSE D'ORLÉANS — Ville de la Nile-Orléans.

Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce 30 juin 1873.

ANT. DORIGOCOUST, Notaire Public.

Nile-Orléans, 5 juillet 1873.

A une réunion des Directeurs, il a été décidé, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé fut déclaré et porté au crédit des bilets émis pour actions, qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1873 fut payé à dater du premier lundi du mois d'août 1873.

—DIRECTEURS—

R. M. Davis,	Jos. David,	Ch. Maurel,
A. Sereda,	F. Lanfranchi,	J. Maher,
J. K. Gourdain,	J. J. Boisa,	R. Dumontay,
N. A. Linthicum,	G. L. Favre,	S. Cambon,
Ernest Pingré,	V. Batillere,	P. M. Bouchaud,
Jos. Misal,	F. Salomon,	E. Pecoul,
J. B. Saint,	J. Newhouser,	M. Dracovich,
F. Gambel,	D. Hughes,	M. Bowin.

10 juil—1m

New Orleans Mutual Insurance Association.

Bureaux, No 109 de la rue du Canal.

SIXIÈME ETAT TRIMESTRIEL.

SECOND TRIMESTRE DE 1873.

Conformément à sa charte, le New Orleans Mutual Insurance Association public l'état suivant de ses affaires pour le second trimestre de 1873, expiré le 30 juin 1873:

Primes d'incendie	306,097 98
" de mer	79,206 85
" de rivières	33,436 68—519,771 51
En moins,	
Primes non expirées	207,831 58
" remboursées	313 05—208,144 63
Montant net des primes	251,156 88
En plus,	
Intérêt et loyer	23,940 79
Total	275,097 79
Pertes par incendie	68,240 59
" sur mer	31,089 48
" sur les rivières	26,166 65
	174,567 67

Dont 27,600 ne sont pas réglées.

Réassurances	41,043 19
Frais de bureau	13,197 24
Taxes	2,267 00
Dépenses courantes	3,104 82
Réfaction (rebate)	13,181 52
Profits et pertes	8,131 17—280,162 62
Bénéfice net	24,935 00
ACTIF:	
Fonds en caisse	119,285 46
" en Banque	39,640 11
" à New-York	4,977 25—167,451 82
Billets et effets à recevoir	651,883 15
Actions et bonds	128,792 19
Propriété foncière	198,824 00
Primes de ce trimestre, en voie de recouvrement	197,199 94
Primes recouvrables dans les trimestres suivants, d'après la charte	254,881 76
Total	1,599,397 11

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres du New Orleans Mutual Insurance Association.

L. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous